

BULLETIN DE RECHERCHES

*Le fort Livingstone : quartier général de la Police à cheval du Nord-Ouest
et siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest*



ARCHÉOLOGIE

N^o. 321

Mars 2000

ISSN : 1481-6946

S. Biron Ebell

Centre de services professionnels et techniques
Parcs Canada, Winnipeg

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2000
This publication is available in english.

Introduction

Du 11 au 14 octobre 1995, les archéologues Peter Priess et Biron Ebell, du Centre de services professionnels et techniques du ministère du Patrimoine canadien, en compagnie du géomètre Dennis McGonigal, des Services immobiliers, ont procédé à un relevé du lieu historique national du Fort-Livingstone, 135N, (numéro d'emplacement Borden E1M1-1). Les objectifs de ce relevé étaient les suivants :

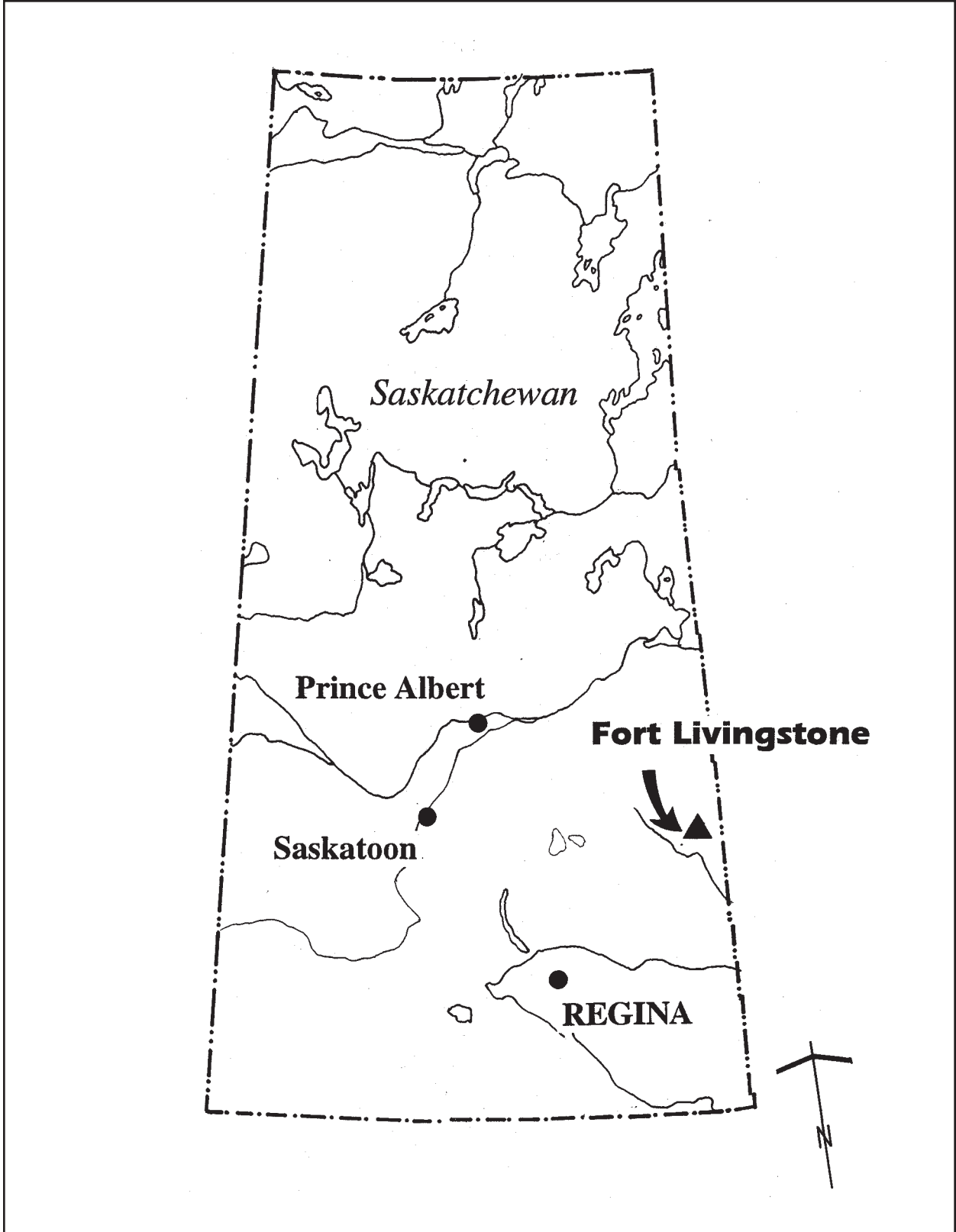
1. déterminer si l'ensemble du site du fort Livingstone se trouve bien à l'intérieur des limites des terres appartenant à Parcs Canada;
2. déterminer la nature et l'état des vestiges archéologiques des bâtiments qui s'élevaient autrefois sur ce site;
3. adresser une carte du site qui en représente de façon précise la topographie et les vestiges culturels observés.

Emplacement, géologie et environnement

Le fort Livingstone est situé dans les subdivisions officielles 8, 9 et 10 de la section 8, dans le township 34, rang 32, à l'ouest du méridien origine (fig. 1). Le site se trouve sur le bas-plateau péninsulaire surplombant la rive est du ruisseau Snake près de sa jonction avec la rivière

Swan. À cet endroit, de nombreuses grosses roches encombrant la surface du sol (fig. 2). Selon une carte géologique de la surface du sol, la zone environnante est formée par un terrain fluvial glaciaire érodé (Saskatchewan Research Council, 1986). Le dépôt de blocs rocheux est limité à un secteur qui ne dépasse pas beaucoup les subdivisions officielles décrites ci-dessus, et il se peut qu'il soit le résultat de l'érosion fluviale du till qui aurait donné lieu à un dépôt localisé de blocs rocheux mis à jour à la surface du sol. La figure 3 montre un profil vertical exposé dans une carrière de gravier à moins d'un quart de mille (0,5 kilomètre) au sud du monument du lieu. Le profil révèle une mince couche de terre en haut d'une colonne de gravier tout-venant. On n'a pas observé de grosses roches dans ce profil.

Une carte de la végétation naturelle de la Saskatchewan laisse penser que le site se trouve au nord de la région de la prairie-parc, juste à l'intérieur de la limite sud d'une zone de végétation dense de trembles et d'épinettes. Cette carte caractérise cependant des regroupements de végétation pré-agricole et évoque la nature de l'environnement dont les premiers résidents du fort Livingstone ont pu faire l'expérience (Coupland et Rowe 1969:73-77). Ces regroupements ont pu être modifiés considérablement par les feux de prairie. Au moins deux feux de prairie ont été enregistrés dans ce secteur : l'un s'est produit en 1874, à l'époque même de la construction du fort Livingstone; l'autre s'est déclaré en 1884 et a détruit le fort. Dans le premier cas, des membres de la Police à cheval du Nord-Ouest (P.C.N.-O.) ont été envoyés pour aider à combattre le feu qui brûlait encore dans la forêt parce qu'il menaçait les réserves de bois nécessaires pour la construction des bâtiments du fort Livingstone (Turner 1950:184).



1 Carte montrant l'emplacement du lieu historique national du Fort-Livingstone. Dessin: D. Elrick



2 Roches et blocs rocheux mis à jour sur la pente de la terrasse du ruisseau Snake faisant face à l'ouest. L'érosion fluviale holocène dans ce secteur met en évidence la nature rocheuse du till.
Photo: Biron Ebell



3 Graviers mis à jour dans une gravière à un demi-kilomètre au sud environ du fort Livingstone. Photo: Biron Ebell



4 Vue générale du fort Livingstone vers l'ouest, en direction du ruisseau Snake. Le monument commémoratif se trouve à droite de la photo. Photo: Biron Bell

Actuellement, le site est surtout herbeux et extrêmement rocailleux, et approximativement 15 p. 100 de sa surface sont occupés par des taillis de trembles et d'aubépines (fig. 4). Du côté ouest du ruisseau Snake, vis-à-vis du site, se trouve une forêt dense de trembles contenant des îlots d'épinettes. Une couverture végétale similaire peut avoir existé dans le passé. J.W. Scott, tel que cité par Hawkes (1924:316), affirme que « ... du côté ouest du ruisseau Snake se trouvait une épaisse forêt, et c'est de cette forêt qu'on a tiré les rondins et le bois pour construire le poste ». D'après les photographies aériennes, les trembles et les épinettes semblent être concentrés dans le quart de section de l'autre côté du ruisseau par rapport au site, et la plupart des terres environnantes sont actuellement en culture. Le site lui-même est actuellement un pâturage utilisé par le bétail appartenant à un fermier de l'endroit.

Importance du lieu

Le Rapport sur l'état des parcs de Parcs Canada (Patrimoine canadien, Parcs Canada 1994:98) précise que le lieu historique national du Fort-Livingstone commémore « le quartier général original de la Police à cheval du Nord-Ouest, le premier poste construit spécifiquement pour cette force, et le site du gouvernement temporaire des Territoires du Nord-Ouest, de 1876 à 1878 ». Le lieu a été désigné d'importance nationale en 1923, et les terres ont été acquises en 1927. Les figures 5 et 6 montrent le texte approuvé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1972.

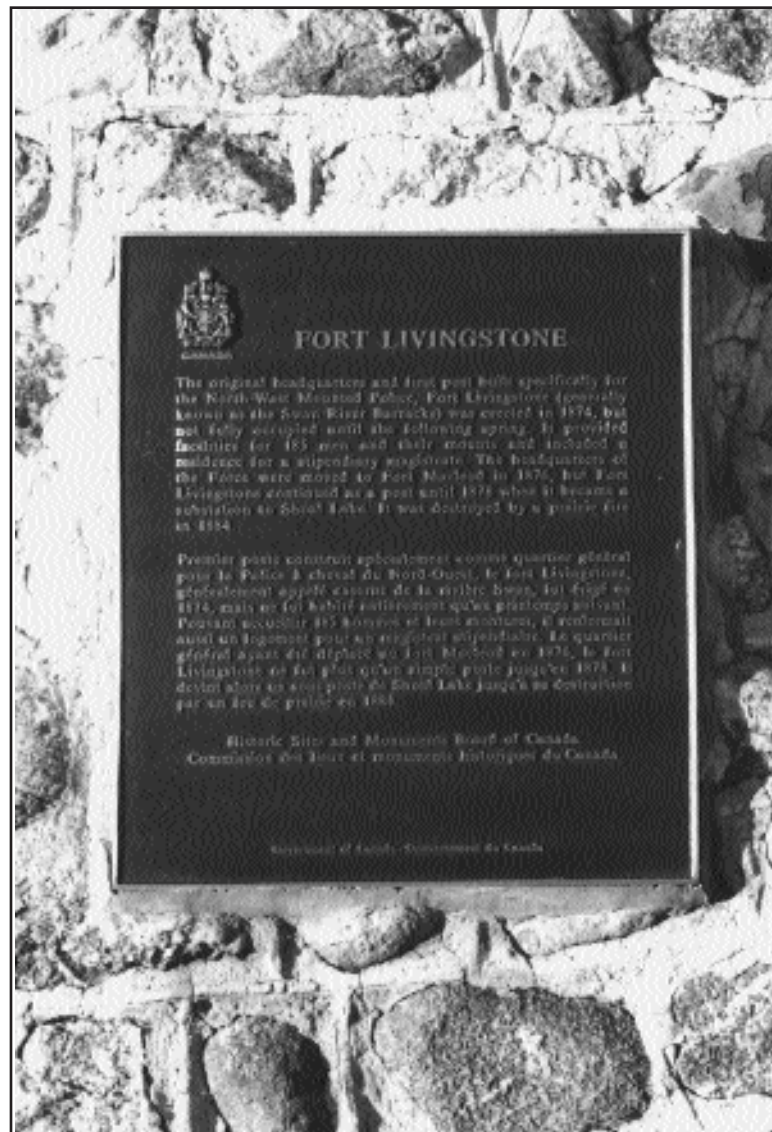
En résumé, les « valeurs et caractéristiques patrimoniales » énumérées dans le Rapport sur l'état des parcs sont les suivantes :

- le site du quartier général original de la Police à cheval du Nord-Ouest, de 1874 à 1876;
- le site du gouvernement temporaire des Territoires du Nord-Ouest, de 1876 à 1878;
- le site de la première session du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, en 1877;
- occupation de 1874 à 1884;
- destruction par un feu de prairie en 1884;
- probabilité de vestiges archéologiques.

Certaines des dates dans ces énoncés sont erronées. Comme on l'explique plus loin, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest n'a été présent en cet endroit que de novembre 1876 à mars 1877, lorsqu'il a été relocalisé à Battleford, en Saskatchewan.

Le nom

L'histoire du nom « fort Livingstone » est intéressant, puisqu'il ne semble pas qu'il ait été employé couramment par qui que ce soit à l'époque de l'occupation des lieux. Au moins trois noms différents ont été utilisés par divers organismes pour désigner l'établissement. La Police à cheval du Nord-Ouest (P.C.N.-O.) l'appelait d'habitude le « Swan River Post » (le poste de la rivière Swan) ou les « Swan River Barracks » (la caserne de la rivière Swan) (Turner 1950: index). Dans le *Journal of Daily Events* du fort Pelly, un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson situé non loin, l'endroit est simplement désigné par l'expression « the Barracks » (la caserne) (HBCA B/159/A/20 et 21). Dans les documents de Travaux publics du gouvernement canadien, l'endroit est parfois appelé le « fort Pelly » et parfois « the Barracks at Swan River » (la caserne de la rivière Swan),



5 Plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, érigée en vue de commémorer le fort Livingstone en tant que premier quartier général de la P.C.N.-O.

Photo: Biron Ebell

la désignation régionale étant simplement « Pelly ». Même la presse de l'époque semble avoir privilégié la désignation « Swan River Barracks » (Anonyme 1877). Le fait qu'une station télégraphique située à environ trois quarts de mille au sud (1,5 kilomètre), sur la ligne télégraphique du Mackenzie, entre Selkirk (Manitoba) et Edmonton, s'appelait également « Livingstone » ne fait qu'ajouter à la confusion (Scott dans Hawkes 1924:318). Il n'est pas clair quand ou comment le site a commencé à être couramment appelé fort Livingstone, mais il se peut que ce nom soit entré dans l'usage courant pendant et après que l'endroit ait fait office de capitale des Territoires du Nord-Ouest, du 27 novembre 1876 au 11 août 1877.

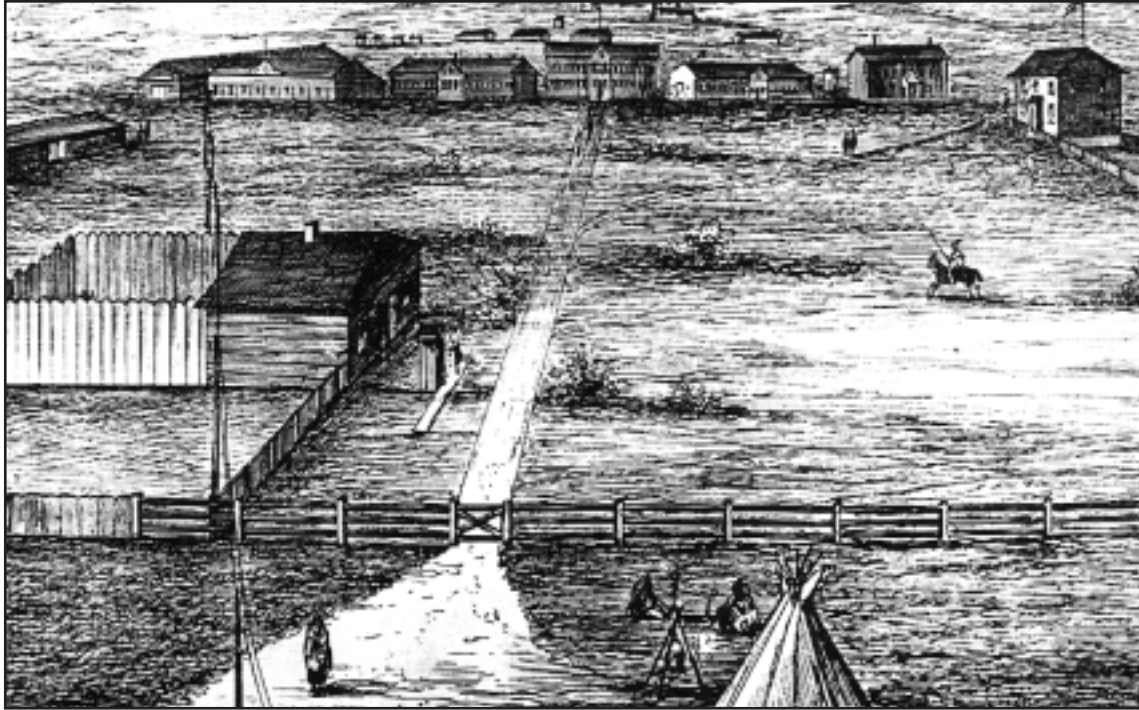
Dossier documentaire

Une bibliographie partiellement annotée complète le présent document. Les renvois aux documents consultés directement pour préparer le présent rapport ainsi qu'aux ouvrages consultés par Klaus (1962) pour son article sur le fort Livingstone y sont fournis. Il est surprenant comme le dossier documentaire de ce site est maigre. Il y a cependant plusieurs raisons pour cela.

Les premiers dossiers et documents de la P.C.N.-O. ont été détruits par un incendie dans l'édifice de l'Ouest du Parlement à Ottawa, le 11 février 1897 (Turner 1950:xiii). Les documents détruits comprenaient les dossiers concernant le fort Livingstone. L'une des raisons qui a poussé Turner à écrire *The North-West Mounted Police* lorsqu'il l'a fait était de pouvoir faire appel à la mémoire des survivants afin de reconstituer l'histoire de la P.C.N.-O. Dans cet ouvrage, le fort Livingstone est mentionné à de nombreuses reprises et il est cité dans l'index aux rubriques « Swan River » et « Headquarters ».



6 Plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, érigée pour commémorer le fort Livingstone en tant que siège temporaire du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Photo: Biron Ebell

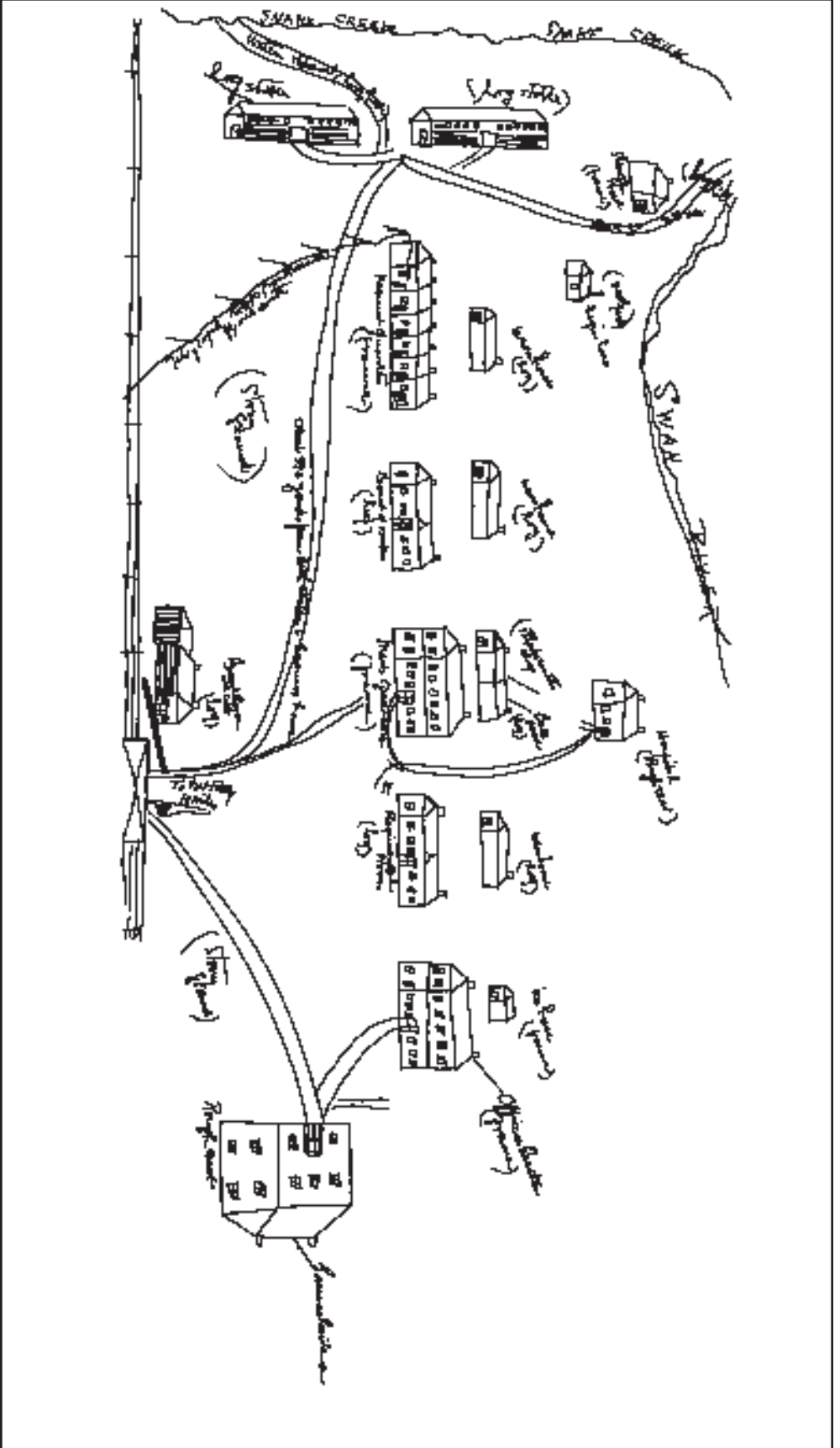


7 Esquisse de la caserne de la rivière Swan, réalisée probablement par Henri Julien, et parue dans *Canadian Illustrated News*, 30 juin 1877, page 405.

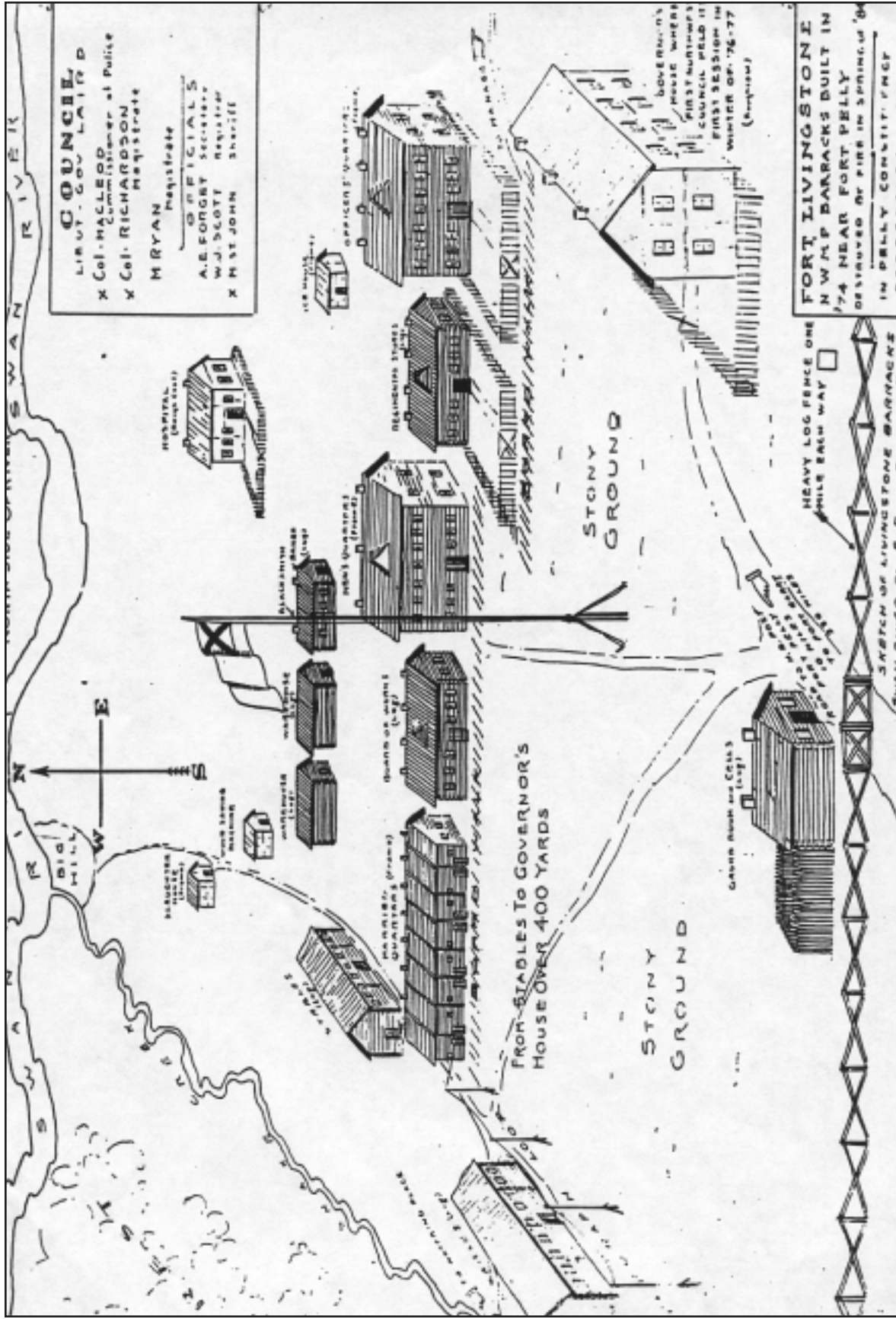
Les dossiers de la Saskatchewan Archives Board (SAB), ne contiennent pratiquement aucun renseignement sur le fort Livingstone. Ils contiennent un microfilm des documents et des communications de Travaux publics concernant la construction de la caserne et les critiques formulées par la suite (SAB: R2.53), un dossier de coupures de presse et un dossier de fort Livingstone numéroté R-E3359. Il a été possible d'obtenir des copies de tous ces dossiers, à l'exception du microfilm. Elles ont été versées aux dossiers des sites archéologiques, au Centre de services professionnels et techniques de Winnipeg. Une liste détaillée des documents que contiennent les dossiers est incluse dans la bibliographie du présent travail. Les archives de la SAB concernant le premier lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, David Laird, ne contiennent aucune donnée sur le fort Livingstone.

D'après la Bibliothèque de l'Assemblée législative de la Saskatchewan, on ne dressait pas de procès-verbal lors des premières réunions du Conseil des T.N.-O.

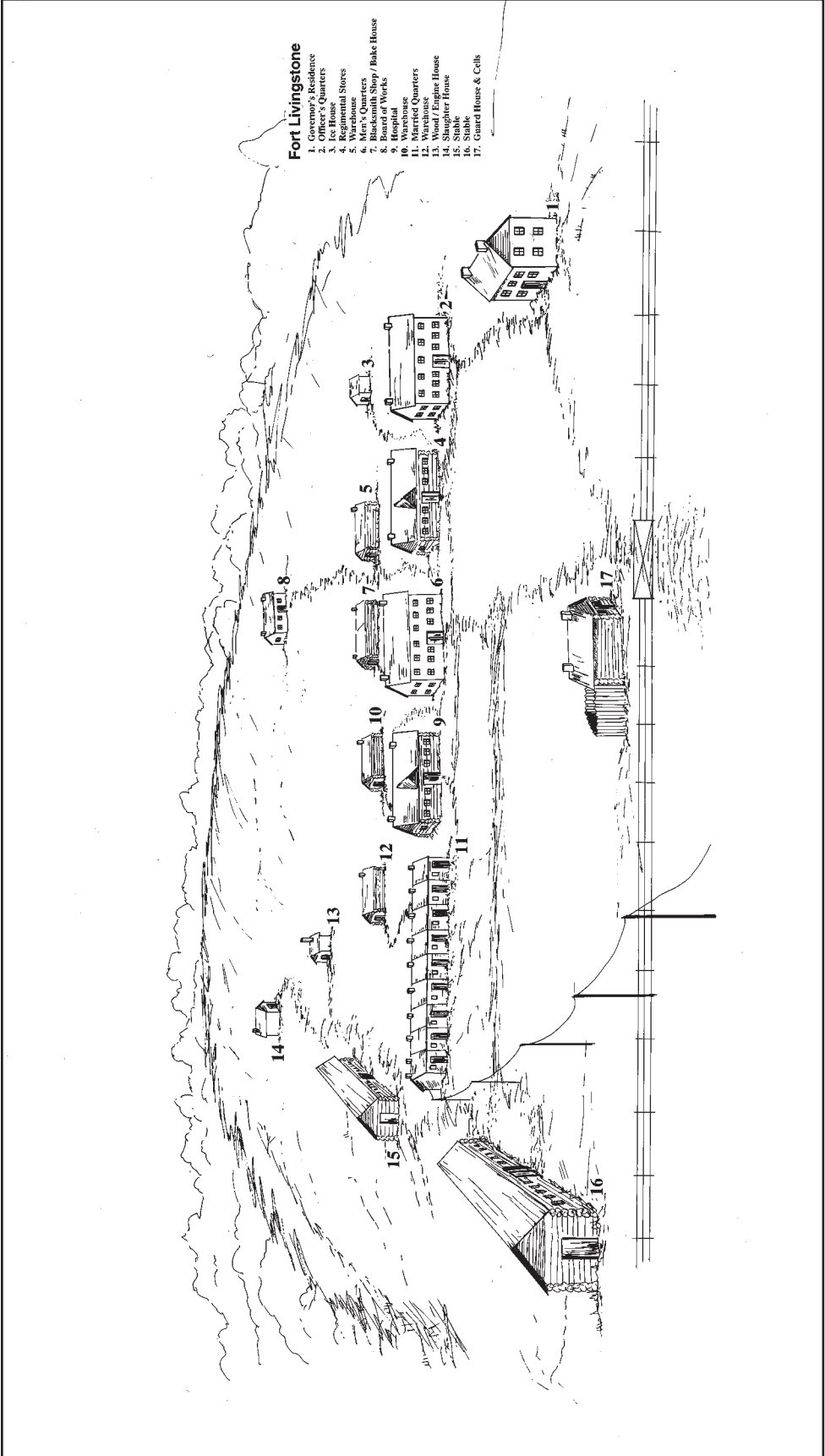
Les archives de la Compagnie de la baie d'Hudson [ci-après HBCA] à Winnipeg (Manitoba) contiennent deux journaux quotidiens provenant de fort Pelly, le premier datant de 1874 (B159/a/20) et le second, datant de 1876 à 1878 (B159/a/21). Les dates et le nom de personnes se rendant à la caserne ou en revenant sont consignés dans ces documents. Intéressantes en elles-mêmes, ces notations n'apportent pourtant que peu de renseignements sur le fort Livingstone, et il semble même que certains des faits rapportés, particulièrement l'arrivée du lieutenant-gouverneur David Laird, aient été notés de façon incorrecte. Ces erreurs tendent à réduire l'utilité de ces documents pour corroborer les événements historiques qui se sont produits à Livingstone.



8 Reprise d'une esquisse du fort Livingstone, dessinée par W.J. Scott en 1913. Dessin: D. Elrick



9 Dessin fait d'après le dessin de 19113 de Scott. Ce dessin a probablement été fait pour être utilisé par John Hawke (1924), et il est repris par Klaus (1962).



10 Reprise de l'esquisse de Scott à la même échelle que l'original, avec les bâtiments placés debout. Dessin: D. Elrick

Une seule représentation graphique contemporaine du fort Livingstone est connue. Il s'agit d'une esquisse attribuée à Henri Julien (fig. 7) représentant le plan d'ensemble du fort, probablement tel qu'il a été construit à l'origine.

D'autres renseignements ont été préservés par Hawkes (1924:315-318). Il s'agit de « réminiscences » non datées, « jetées sur papier » par W.J. Scott, et probablement écrites en 1913. Scott était un ancien constable qui avait servi au fort Livingstone de 1876 à 1879. Il fit ces « notations » à la demande de M.J.K. Johnson, député pour le district de fort Pelly. D'après les dossiers de la Saskatchewan Archives Board à Regina, M. Scott revisita le site du fort Livingstone en juillet 1913 (SAB:R-E3359). À cette occasion, il plaça une plaque de bois à l'emplacement de la maison du gouverneur afin de situer l'endroit où avait eu lieu la première session du Conseil des T.N.-O.

Scott traça également un croquis cartographique du site, qui est reproduit à la figure 8. Un dessin fait par ou pour John Hawkes à partir de cette esquisse grossière comprend un certain nombre d'inexactitudes lorsqu'on le compare à l'esquisse de Julien (fig. 7) (voir Hawkes 1924 : intercalaire entre la p. 316 et la p. 317, reproduit ici à la fig. 9). Des cheminées et des lucarnes ont été ajoutées ou changées, ainsi que des clôtures et des trottoirs; une aile supplémentaire a été ajoutée aux logements familiaux. De plus, plusieurs bâtiments n'ont pas été indiqués par Scott et la position et la dimension relatives de plusieurs bâtiments sont différentes. Scott n'avait probablement pas vu les lieux depuis plus de 30 ans, ce qui pourrait expliquer les inexactitudes apparentes de son dessin. La figure 10 est une reproduction de l'esquisse de Scott avec l'échelle relative qu'il a dessinée en même temps que l'emplacement des bâtiments. On ne sait pas si Scott a aidé à préparer l'illustration utilisée par Hawkes. En tout état de cause, le dessin utilisé par Hawkes ressemble à l'esquisse de Julien, et en reflète possiblement une certaine connaissance.

Un excellent petit article sur le fort Livingstone a été publié par J.F. Klaus dans l'ouvrage Saskatchewan History (1962:93-110). Cet article est concis, et demeure, d'après les recherches actuelles, un compte rendu important retraçant l'histoire du site. J'avais espéré discuter avec M. Klaus des sources qu'il avait utilisées pour rédiger son article, mais j'ai appris qu'il était décédé. Cet article est important en ce qu'il rassemble la plupart des données que j'ai consultées et qu'il donne un excellent aperçu du site tant comme quartier général de la P.C.N.-O. que comme siège du gouvernement.

Résumé historique

Quartier général de la P.C.N.-O.

En 1874, on avait prévu d'établir le quartier général de la P.C.N.-O. près du fort Ellice de la Compagnie de la baie d'Hudson, au confluent des rivières Assiniboine et Qu'Appelle. Le fort Ellice était le « point de convergence » d'un certain nombre de sentiers importants menant dans les Territoires. Les premiers levés des terres fédérales s'étendaient aussi loin vers l'ouest et l'endroit était desservi par un service de courrier régulier depuis Winnipeg, le long d'une piste bien établie. On prit des dispositions pour que des hommes du détachement d'Ellice construisent des abris et des écuries temporaires, et pendant les premiers six mois de l'année, le sous-inspecteur Shurtliff, avec au moins dix hommes et leurs chevaux, furent dépêchés sur



11 Vestige 135N1A : vestige probable d'une cave sur le bord supérieur de la berge du ruisseau Snake. C'est une vue vers l'ouest le long du vestige, en regardant vers la vallée du ruisseau Snake. Photo: Biron Ebell



12 Vestige 135N1A : vue du vestige vers le nord. Remarquer la végétation de trembles matures sur le bord de l'excavation. Photo: Biron Ebell

place pour établir un détachement. Une scierie mobile devait être fournie et la terre devait être labourée pour cultiver des légumes et de l'avoine. L'endroit devait être le point de retour pour le commissaire French et les troupes « D » et « E », à l'issue de leur longue marche vers l'ouest dans le but de mettre fin au commerce de l'eau-de-vie. Le ministère des Travaux publics devait y avoir construit une « caserne convenable » pour le mois d'octobre 1874.

Ces plans furent brusquement abandonnés. Les tracés de l'emprise ferroviaire du Canadien Pacifique et de la ligne télégraphique passaient plus au nord, près du poste de la CBH à fort Pelly. On choisit un site près de la station télégraphique de Livingstone, sur la ligne de levé, pour établir le quartier général de la P.C.N.-O. Il était considéré comme plus approprié à cause de l'accès aux communications et de la proximité de bois utilisable pour la construction; de plus, le sol était jugé favorable à l'agriculture (Turner 1950:114 et 208).

Le commissaire French arriva au nouveau quartier général le 21 octobre 1874, sous un nuage de fumée provenant des feux de prairie et de broussailles. Il ne fut pas très content de découvrir que les bâtiments avaient été érigés sur une ligne longue de 1000 pieds (300 mètres), sans protection contre le vent, sur un site semé de gros blocs rocheux. De plus, le feu de prairie s'était approché à moins de 20 pieds (6 mètres) des bâtiments et avait détruit la moitié du foin que l'on avait coupé pour l'hiver. Les bâtiments à pans de bois et en rondins n'étaient pas terminés et ne convenaient pas comme logements d'hiver. Le jour suivant, le commissaire prit la décision de ne laisser que la troupe « E » passer l'hiver à Livingstone et de ramener le reste de ses hommes au fort Ellice (Turner 1950:183-184).

L'hiver de 1874-1875 à la caserne de la rivière Swan fut loin d'être agréable. On perdit du bétail, des hommes tombèrent malades, et l'ordinaire était limité à du porc gras, des biscuits de pâte, du pain et du thé, varié à l'occasion par du lièvre, de la poule de prairie et du pemmican. Les bâtiments étaient froids et inconfortables, et malgré les grands poêles à bois de type Carron, les températures à l'intérieur tombaient parfois sous zéro Fahrenheit et de la neige qui s'était infiltrée par le toit s'accumulait sur le plancher (Turner 1950:207-209).

Après une année passée à attendre des améliorations aux bâtiments, le commissaire French fit connaître son mécontentement au gouvernement fédéral sans ménager ses mots. Dans une lettre datée du 4 septembre 1875, il fit état des défauts qu'il avait constatés sur un ton plutôt personnel et accusateur. Il affirma sans équivoque sa conviction que le ministère des Travaux publics « ...à cette station se trouve dans un état singulièrement désorganisé et que par faute de la prévoyance la plus élémentaire, on ne trouve pas sur place de matériaux pour achever ces casernes avant qu'un hiver presque arctique ne s'abatte sur nous » (Klaus 1962:101). Son mécontentement à l'égard des services fournis à la force policière par Travaux publics, et ses critiques ouvertes, furent sans aucun doute un facteur dans sa démission de la force en 1876 (Turner 1950:265).

Le 20 juillet 1876, James F. Macleod fut nommé par décret en remplacement du commissaire French (Turner 1950:265). Cependant, dès le mois d'août 1876, on prit la décision de transférer le quartier général de la P.C.N.-O. au fort Macleod. Le 7 août 1876, ne laissant derrière lui qu'une petite partie de la troupe « D », le nouveau commissaire quitta la caserne de la rivière Swan avec le reste de la force et une musique de la police organisée plus tôt au cours de l'année. Dès lors, la caserne de la rivière Swan cessa d'être le quartier général de la P.C.N.-O. et ne fut plus qu'un petit détachement de la force (Turner 1950:270).



13 Vestige 135N1B : fondation possible d'un petit bâtiment situé sur la terrasse du ruisseau Snake, sous le 135N1A. Photo: Biran Ebell

Siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

La Loi sur les Territoires du Nord-Ouest fut promulguée le 7 octobre 1876. La caserne de la rivière Swan, presque abandonnée depuis peu par la P.C.N.-O., prit un nouveau rôle dans l'histoire canadienne. En attendant la construction de quartiers appropriés à Battleford, le fort Livingstone devint la capitale provisoire des Territoires du Nord-Ouest nouvellement formés en novembre 1876 (Thomas 1956:80).

Dans son édition du 11 octobre 1876, le Manitoba Daily Free Press présente le nouveau lieutenant-gouverneur, David Laird. C'était un journaliste de profession, et une partie de ses activités politiques avait consisté à réunir une délégation afin de négocier à Ottawa les conditions de l'union de l'Île-du-Prince-Édouard avec le Canada. Le même article affirmait qu'il avait l'expérience de l'Ouest, et qu'il était familier avec les conditions qui y régnaient.

Un article dans le même journal, provenant d'Ottawa et daté du 13 octobre 1876, annonce que « le lieutenant-gouverneur Laird et des représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest se rendront cet automne à Pelly, où sera établi le siège de l'administration des Territoires jusqu'à l'année prochaine », et indique que le fort Livingstone était censé être au départ le siège temporaire des T. N.-O.



14 Vestige 135N1C : une crête linéaire, probablement un segment de la fondation d'un bâtiment, utilisée comme une piste par le bétail, à la base de la pente sous le vestige 135N1A. Le vestige se trouve entre la roche blanche en bas à gauche de la photo et la première roche au-delà de la plaquette d'identification. Remarquer les roches exposées dans la pente de la vallée, sur la piste.

Photo : Biron Ebell

Il règne une certaine confusion au sujet de la date d'arrivée du lieutenant-gouverneur. Le Manitoba Daily Free Press du 16 octobre 1876, dans une nouvelle provenant d'Ottawa, affirme que « le lieutenant-gouverneur Laird prend le départ demain à destination de Pelly ». En même temps, l'arrivée du lieutenant-gouverneur est inscrite dans le Journal des événements quotidiens du fort Pelly, d'octobre 1876, comme suit : « Vendredi 10 L'honorable David Laird, lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, et son état-major ont passé en direction de la caserne en route d'Ottawa. Les magistrats Ryan et Richardson sont également arrivés de Winnipeg » (HBCA B/159/a/21). Est-il possible que le journal de Pelly soit décalé de plus d'une semaine?

Le lieutenant-gouverneur séjourna dans la résidence du commissaire du 27 novembre 1876 au 11 août 1877. Ce même bâtiment logea également le siège temporaire du gouvernement, du 8 au 22 mars 1877 (Klaus 1962:107). Assistèrent à cet événement heureux, mais non publicisé, le lieutenant-gouverneur et les membres du conseil, les magistrats stipendiaires Hugh Richardson et Matthew Ryan, ainsi que le Commissaire de la P.C.N.-O., le lt-col J.F. Macleod (Turner 1950:309; Thomas 1956:81; Klaus 1962:107). A.E. Forget, qui devait devenir plus tard le premier lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, était le secrétaire rédacteur.

Le Manitoba Daily Free Press, dans une annonce provenant de Livingstone et datée du 27 novembre (1876), fit état brièvement de l'ouverture du Conseil des T.N.-O. Le journal écrivit :



15 Vestige 135N1D : dépressions rectangulaires interreliées, mises en évidence par une crête de terre peu élevée. D'après le dessin de Scott, aucun bâtiment ne se trouve dans cette partie du site.

Photo: Biron Ebell



16 Vestige 135N1E : dépression d'une cave située sur le rebord de la terrasse supérieure du ruisseau Snake. Elle se trouve approximativement à l'endroit où étaient localisés le logements familiaux, mais la dépression est beaucoup plus petite que les dimensions du bâtiment. Photo: Biron Ebell

Le lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, l'honorable David Laird, a été assermenté aujourd'hui à midi en présence d'officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest et de plusieurs autres personnalités. La commission du gouverneur et la commission *dedimus potestatem* adressée à Messieurs Matthew Ryan et Hugh Richardson, et qui n'est pas arrivée d'Ottawa avant jeudi dernier, a été lue par le greffier du Conseil, A. Forget, et ensuite les différents serments ont été administrés à Son Honneur par M. Ryan en tant que commissaire senior. Messieurs Scott et Dickinson étaient les aides de camp de service. Il est entendu que le gouvernement se mettra aux affaires immédiatement.

Un certain nombre de projets de loi ont été déposés et 12 ordonnances ont été émises au cours de cette session. À la fin de la séance du Conseil le 22 mars 1877, les dignitaires se dispersèrent (voir Klaus 1962:107).



17 Vestige 135N1F : dépression longue et étroite d'une cave, sans les crêtes de terre habituelles. Photo: Biron Ebell

L'importance du fort Livingstone en tant que siège du gouvernement fut de très courte durée, et la capitale des T.N.-O. fut déménagée à Battleford au mois d'août 1877, en même temps que le lieutenant-gouverneur Laird. Cet événement fut noté froidement dans le Journal des événements quotidiens du fort Pelly le samedi 11 août 1877; il est noté : « le gouverneur Laird s'est mis en route pour Battleford » (HBCA B/159/A/21).

Pendant que le fort Livingstone était encore le siège du gouvernement, un court article parut dans l'édition du 30 juin 1877 du *Canadian Illustrated News*, comme suit :



18 Vestige 135N1G : vue vers l'est du coin sud-ouest d'une crête de terre qui est probablement un vestige de la fondation des logements des hommes. À la droite de la plaquette d'identification, on distingue ce qui pourraient être les vestiges d'un trottoir. Photo: Biron Ebell

Caserne de la rivière Swan - Cette caserne, située à dix milles au nord du fort Pelly, Territoires du Nord-Ouest, a été commencée à l'été de 1874 et achevée à l'automne de 1875. Un détachement de la troupe D, P.C.N.-O., y est actuellement stationné, sous le commandement du capitaine W.M. Herchmer et du sous-inspecteur Griesbach. Les bâtiments sont construits en grande partie en ossature de bois d'épinette. C'est ici que se trouve actuellement la résidence du lieutenant-gouverneur de la province du Keewatin. Le sol est très rocailleux et les serpents sont nombreux. À certaines périodes, il est difficile de marcher sans mettre le pied dessus. Un courrier se rend jusqu'à cet endroit toutes les trois semaines (Anonyme 1877).

La caserne continua à être utilisée par la P.C.N.-O. pendant un certain nombre d'années, après la relocalisation du quartier général au fort Macleod. À la fin de 1877, le fort Livingstone, ainsi que des sous-postes à Shoal Lake et à Qu'Appelle, logeaient des éléments de diverses troupes, y compris quatre officiers brevetés, 33 sous-officiers, constables et sous-constables et 25 chevaux (Turner 1950:380). La population réelle du fort Livingstone n'a pas pu être établie, et il se peut que les membres de ce personnel aient circulé entre les trois postes.

Turner (1950:422) écrit qu'en 1878, « la vieille caserne de la rivière Swan demeurait inoccupée ». Cet endroit, ainsi que le fort Qu'Appelle, sont mentionnés en 1879 et en 1880 comme des sous-postes de Shoal Lake (Turner:505 et 518).



19 Vestige 135N1G : vue vers l'est du coin nord-ouest d'une crête de terre qui est probablement un vestige de fondation des logements des hommes. Un chemin qui coupe à travers ce vestige paraît en bordure du bosquet de trembles. Photo: Biron Ebell

La dernière description physique du fort Livingstone est attribuable à M. Clark, de Clark's Crossing. Il décrit comment le site lui apparut en 1879 :

Les bâtiments ont à présent (1879) une apparence très délabrée. Le site est plus ou moins bien choisi, mais la position des bâtiments n'est vraiment pas au crédit de ceux qui avaient à les placer, puisqu'ils sont de caractère totalement sans défense, construits sur une longue rangée et exposés de tous côtés. Les bâtiments ne sont plus que des coquilles vides, et autour d'eux sont éparpillés des outils rouillés et pourris de tout genre pour l'usage des forces policières, car les policiers sont censés être des hommes à tout faire. À l'intérieur des entrepôts s'entassent des provisions coûteuses et sans valeur, témoignant de l'extravagance et de la malhonnêteté de ceux que les gens paient pour protéger leurs droits (dans Hawkes 1924:313).

La chose n'est pas certaine, mais on suggère ailleurs que des parties du fort Livingstone ont pu avoir été démolies et utilisées pour construire une écurie et un poste de garde à Qu'Appelle. À cet égard, Turner (1950:554) écrit : « Le bois pour ces travaux avait été amené de la vieille caserne de la rivière Swan, à 128 milles au nord... ». Il est également possible que la scierie utilisée pour construire le fort Livingstone était encore en activité à cette époque.



20 Vestige 135N1H : crête de terre qui est probablement le coin nord-est du logement des officiers. La tranchée exploratoire 135N1H1 se trouve à 2,0 mètres au nord du coin. Photo: Biron Bell

Cependant, à la fin de l'année 1880 et de l'année 1881, il y avait encore un inspecteur et deux constables en poste à la rivière Swan (Turner :562 et 625). En 1882, il y avait un « petit détachement » en poste au fort Pelly (Turner :685); aucune mention n'en est faite à nouveau jusqu'à sa destruction par le feu en 1884 (voir aussi J.B. Tyrrell 1892:106).

Relevé archéologique

Méthode

Les vestiges tangibles du fort Livingstone sont au mieux difficiles à discerner. La remarque de Tyrrell (1892:106) en 1892 est intéressante : « ...la Police à cheval avait une grande caserne qui a été brûlée par un feu de prairie en 1884. L'endroit où se trouvait le fort est maintenant encombré de bois brûlé, de morceaux de ferraille rouillés, &c. ». Aujourd'hui, la surface du sol est cachée par les pistes du bétail, les taillis de trembles et d'aubépines et de l'herbe, ce qui rend difficile, et parfois impossible, le repérage des tracés qui peuvent être attribués aux vestiges des bâtiments.

Comme première introduction au site, nous avons fait un relevé aléatoire en parcourant le terrain à pied, et en marquant tous les vestiges probables au fur et à mesure. Nous n'avons observé presque aucun artefact à la surface du sol. Un certain nombre de dépressions et de crêtes linéaires qui sont probablement des vestiges de bâtiments associés à la caserne ont pu



21 Le profil est de la tranchée exploratoire 135N1H1 montre le dépôt de sable et de mortier présent à l'extérieur de la fondation ou du remblai d'isolation probable.

être identifiés. Chacun de ces vestiges a reçu un numéro de provenance archéologique de Parcs Canada. Tous les vestiges structurels trouvés au cours de ce relevé ont été attribués à l'opération 135N1, et chaque vestige individuel a reçu un numéro de sous-opération, de 135N1A à 135N1L.

Tous les vestiges ont été photographiés en couleur et en noir et blanc. Les diapositives couleur des vestiges sont des couples stéréoscopiques et rendent visibles les caractéristiques verticales peu apparentes des vestiges. Toutes les photos et les données photographiques ont été cataloguées dans la base de données d'écologie culturelle et naturelle, au Centre de services professionnels et techniques de Winnipeg.

Une description sommaire de ces vestiges suit.

Le vestige 135N1A est probablement une cave, orientée perpendiculairement au bord supérieur de la vallée, là où elle s'ouvre dans la vallée du ruisseau Snake. Le vestige est une entaille linéaire dont la section transversale a la forme d'un V. Un remblai de terre peu élevé entoure le bord de l'excavation. L'excavation a pu se prolonger à partir du bord du remblai. On trouve de nombreuses roches à la surface de la terrasse, sous son extrémité est, qui proviennent probablement

de l'excavation. Peut-être a-t-on creusé dans le bord de la berge afin de pouvoir laisser l'extrémité ouverte et de faciliter ainsi l'enlèvement des roches pendant l'excavation. On a probablement ajouté un remblai de terre à travers ce qui aurait été l'extrémité ouverte de l'excavation une fois les travaux de creusage terminés. Les dimensions totales de l'excavation sont de 14,5 mètres d'est en ouest et de 6,5 mètres du nord au sud (fig. 11 et 12).

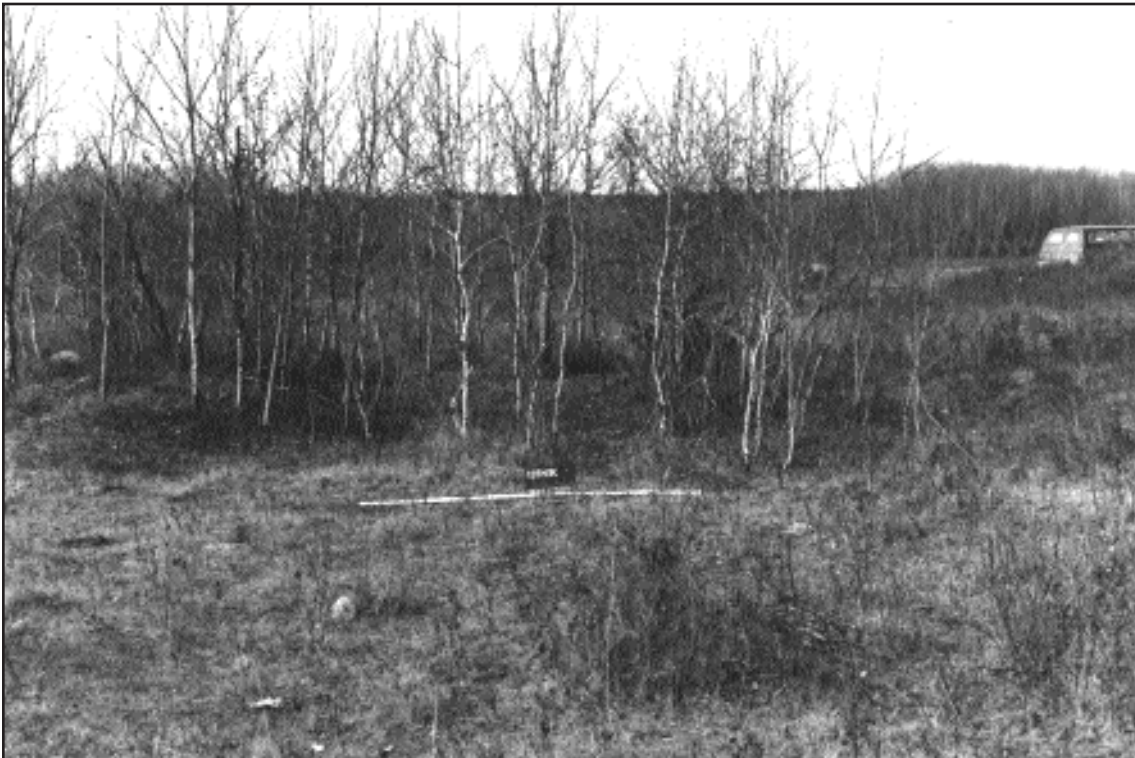
La cave se trouve dans un bosquet de trembles matures, sur le bord de la vallée du ruisseau Snake. À l'extrémité est se trouvent plusieurs chablis. La végétation a probablement affecté quelque peu l'intégrité archéologique du vestige, mais l'étendue et la nature de ces effets n'ont pas été déterminées.

Le vestige 135N1B est possiblement la fondation d'un petit bâtiment. Il est formé de crêtes rectangulaires sur une pente douce de la terrasse sous le vestige 135N1A. Les crêtes ont pu avoir été dressées dans le but de niveler une surface devant supporter une structure. Une dépression peu profonde à l'extrémité ouest est peut-être l'endroit d'où a été extraite la terre utilisée pour élever les crêtes. Les dimensions sont d'environ 3,0 mètres carrés (fig. 13).

Le vestige 135N1C est formé par une crête linéaire de terre en travers de la dépression au bas de la pente entre le niveau le plus élevé de la prairie et la première terrasse du ruisseau Snake. Il se trouve immédiatement sous le 135N1A, et c'est actuellement un sentier utilisé par le bétail, conduisant du fond de la vallée jusqu'au niveau de la prairie (fig. 14). La crête linéaire a



22 Vestige 135N1J : tranchée de terre et vestige de la plateforme qui supportait l'hôpital.
 Photo: Biron Ebell



23 Vestige 135N1K : crêtes de fondation de la résidence du commissaire, vers l'ouest. La fourgonnette est stationnée près du monument du site. Le chemin qui mène jusqu'au site passe juste de l'autre côté du bosquet de trembles. Photo: Biron Ebell



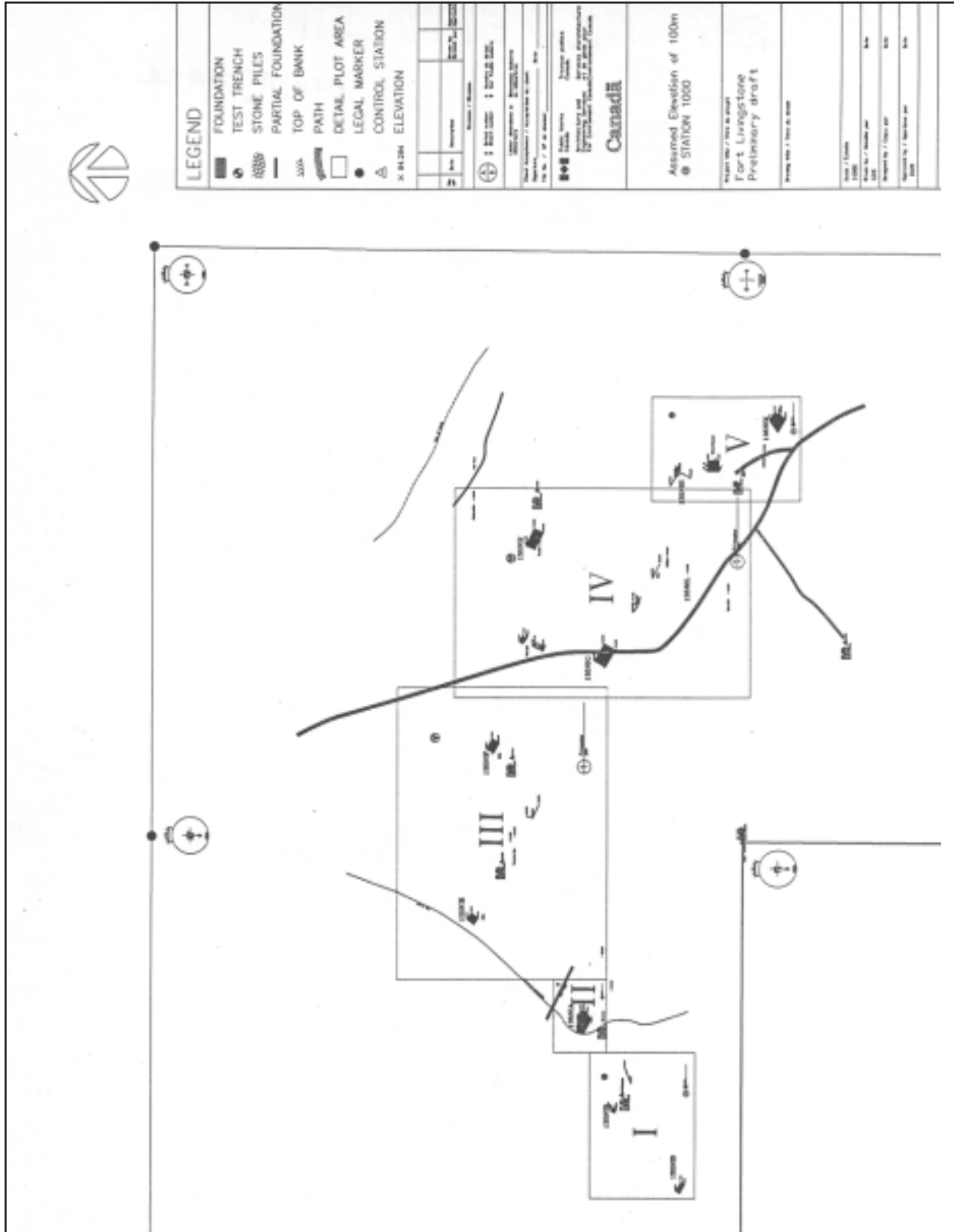
24 Vestige 135N1K : crêtes de fondation de la résidence du commissaire, vers le sud.
Photo: Biron Ebell

environ 10 mètres de longueur, est relativement droite, et est orientée presque perpendiculairement à la berge de la vallée. Il peut s'agir d'un segment de la fondation d'un bâtiment. Cependant, on n'a observé aucun autre vestige structurel relié à celui-ci.

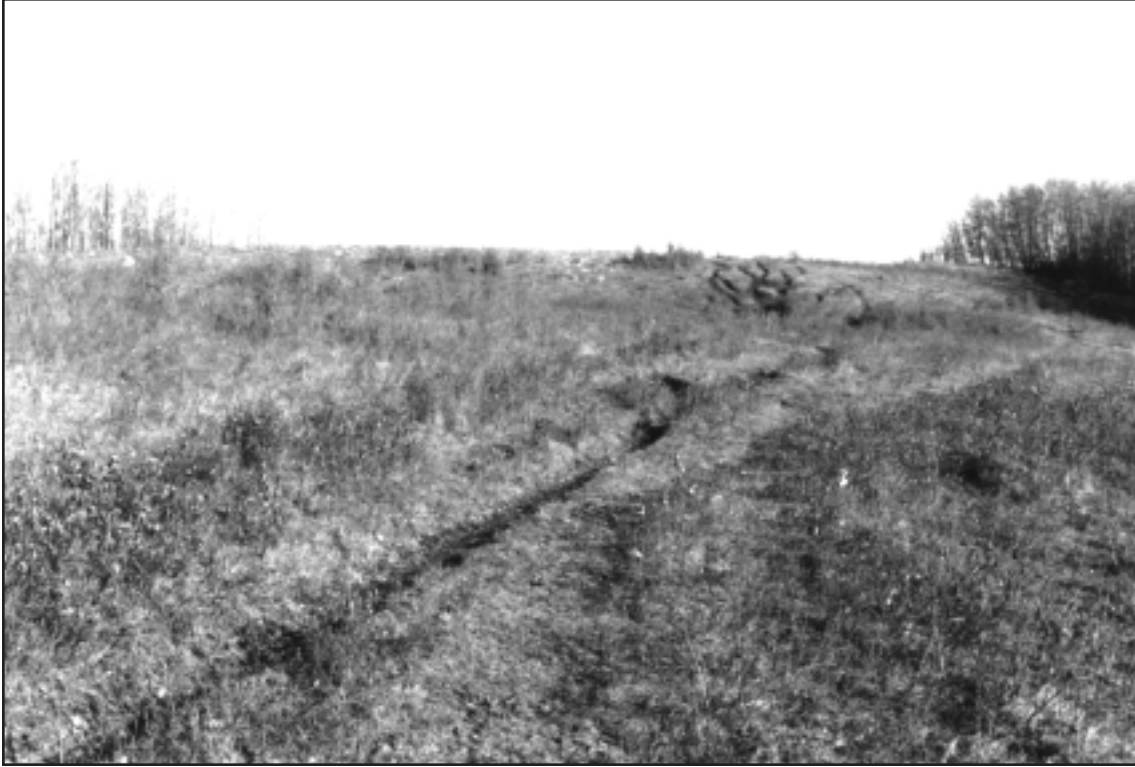
Le vestige 135N1D est formé par deux dépressions rectangulaires reliées situées sur la terrasse la plus basse, non loin de la rive est du ruisseau Snake (fig. 15). Ces fosses sont entourées par une crête basse de terre, linéaire et approximativement rectangulaire. Le dessin de Scott n'indique aucune structure dans ce secteur. Les dimensions sont de 3,0 mètres sur 7,0 mètres.

Le vestige 135N1E est formé par la dépression d'une cave sur la terrasse supérieure du ruisseau Snake (fig. 16). Par rapport au dessin de Scott, cette dépression se trouve à l'endroit où ont pu se dresser les logements familiaux (fig. 9). Les dimensions de ce bâtiment, d'après Sutherland, étaient de 250 pi sur 26 pi (76 m sur 7,9 m) (Klaus 1962:103). La dépression, beaucoup plus petite, ne mesure que 5,0 m sur 7,0 m. La dimension de 7,0 mètres est orientée dans la même direction que la dimension de 7,9 mètres des logements familiaux. Aucun vestige n'a été trouvé qui pourrait rattacher cette dépression à un bâtiment. Il se peut qu'il s'agisse d'une cave à légumes ou d'un lieu d'entreposage similaire sous l'un des appartements des logements familiaux.

Le vestige 135N1F est une excavation étroite et peu profonde (fig. 17). D'après le dessin de Julien (fig. 7), cette cave aurait appartenu à l'un des bâtiments d'une rangée de trois derrière les logements familiaux. Il n'y a pas de remblai de terre entourant cette excavation, comme c'est le cas pour d'autres excavations ayant pu servir de cave à d'autres endroits du site. Les dimensions de cette excavation sont de 5,0 m sur 8,0 m.



25 Carte du site, préparée par les Services immobiliers. Dressée par D. McGonigal/G. Shlachletka



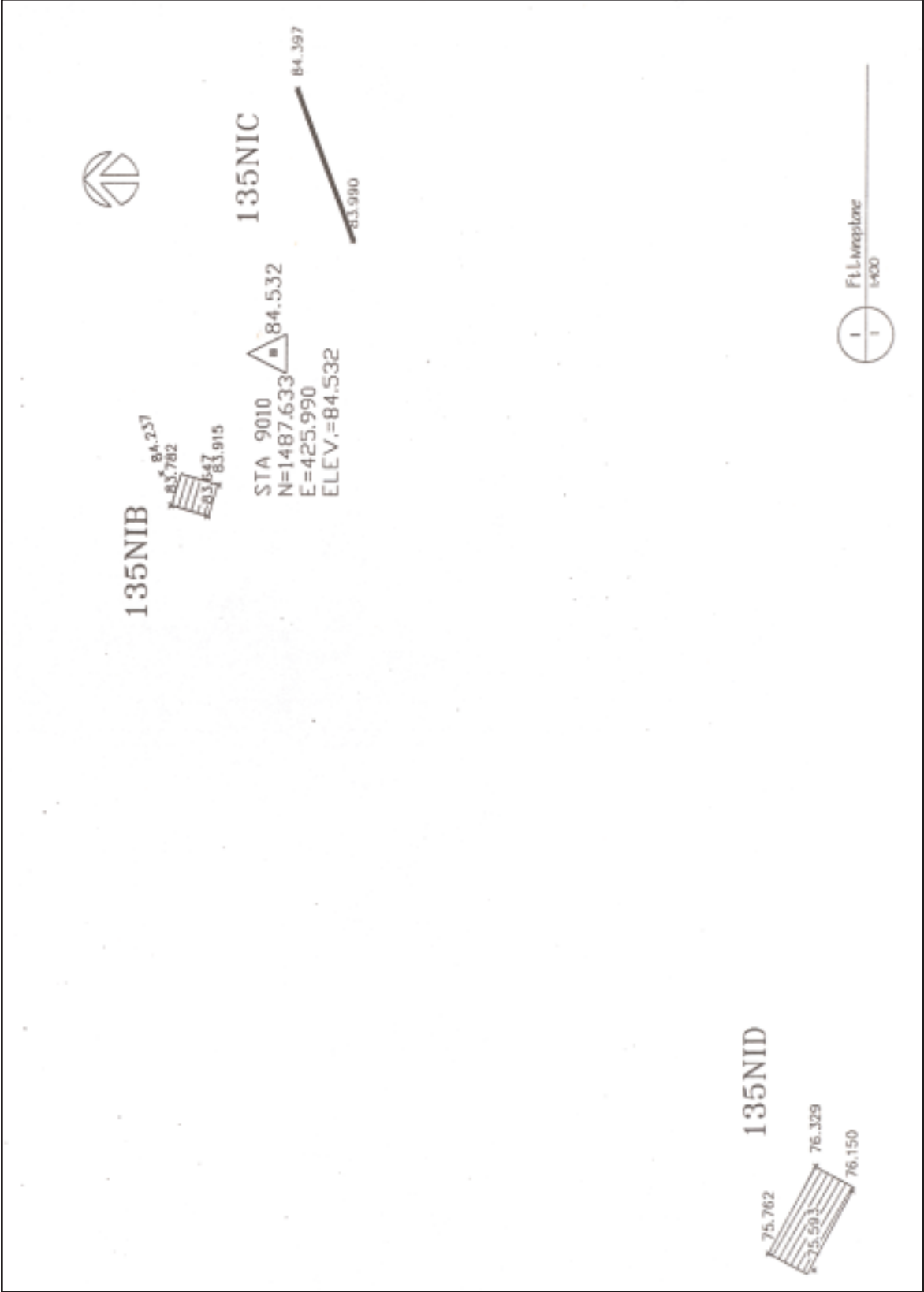
26 Vue vers l'amont de la vallée du ruisseau Snake, montrant les pistes érodées du bétail coupant la pente. Photo: Biron Ebell

Le vestige 135N1G est un emplacement rectangulaire entouré de crêtes de terre en forme d'U ouvert (fig. 18 et 19). La dimension nord-sud de ce vestige est d'environ 8,0 mètres (environ 26 pi). Dans son rapport de janvier 1876 sur les bâtiments du fort Livingstone, Sutherland signale que les bâtiments dans ce secteur avaient une largeur de 26 pieds (Klaus 1962:102-103). D'après l'emplacement central de cet élément dans la cour, il peut s'agir de vestiges de l'extrémité ouest du bâtiment identifié par Scott comme les logements des hommes (voir la fig. 10).

Pour ce qui est de la crête elle-même, il peut s'agir d'un reste de la terre entassée contre le côté du bâtiment en guise d'isolation. Dans le rapport mentionné ci-dessus, Sutherland affirme que les « bâtiments étaient également bien remblayés à l'extérieur » (Klaus 1962:103). Entasser de la terre autour des fondations d'un bâtiment est une façon de l'isoler pour l'hiver.

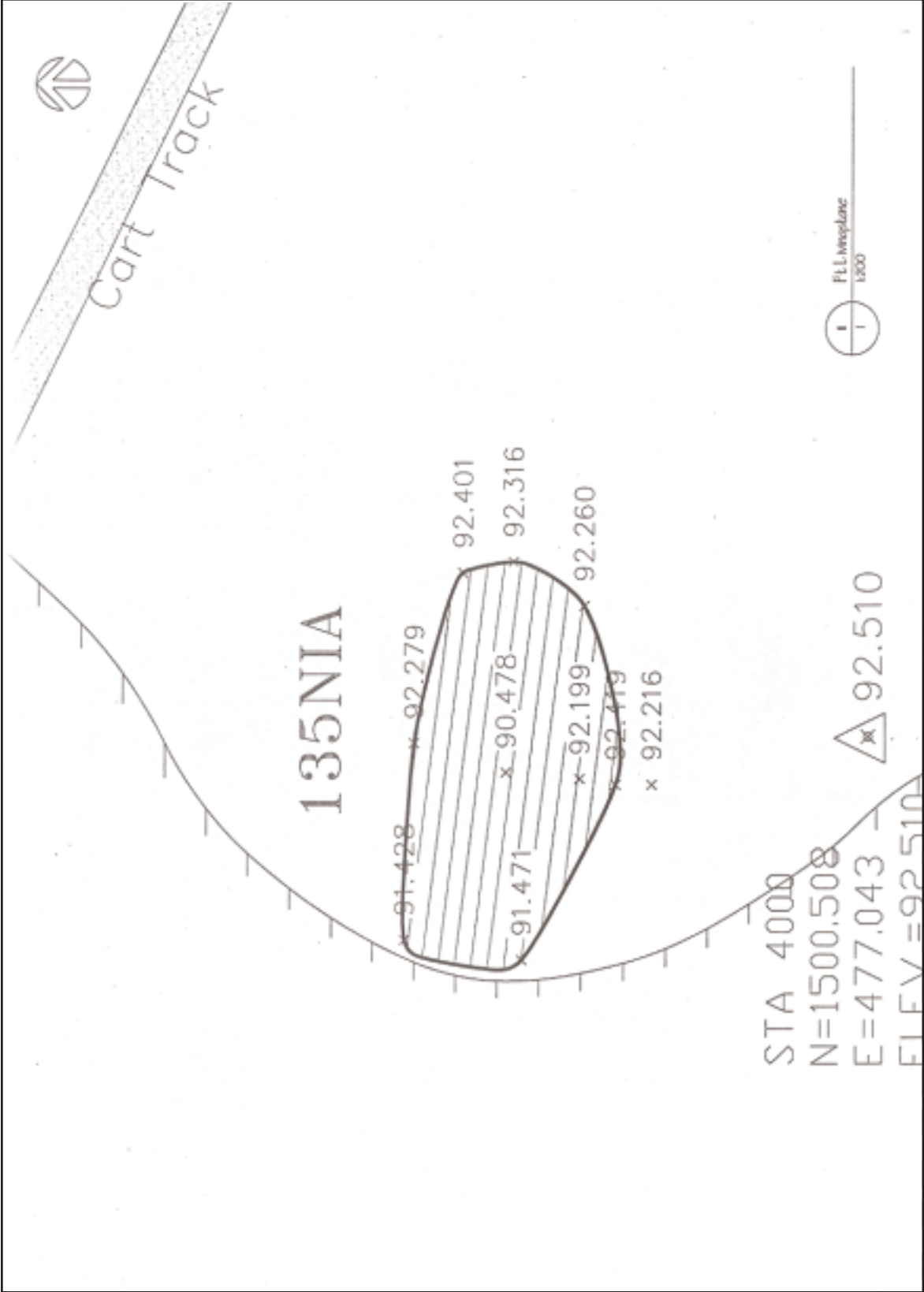
Il se peut qu'il subsiste des traces d'un trottoir près des levées de terre. Il semble y avoir une large crête linéaire apparemment parallèle à la fondation du bâtiment et à l'extérieur de celle-ci. Cette large crête comporte d'autres crêtes en travers, qui sont approximativement perpendiculaires à son grand axe. Ce vestige n'a pas été remarqué sur le terrain, mais il est visible sur la photographie, où il apparaît à la droite et devant la planche d'identification, à la figure 18.

Le vestige 135N1H est formé par les segments d'une crête de terre formant un coin presque à angle droit; il s'agit probablement des remblais d'isolation autour du coin nord-est des logements des officiers (fig. 20). La crête de terre de l'extrémité est mesurée environ 8 mètres de long, alors que le segment du côté nord mesure 12 mètres de long.

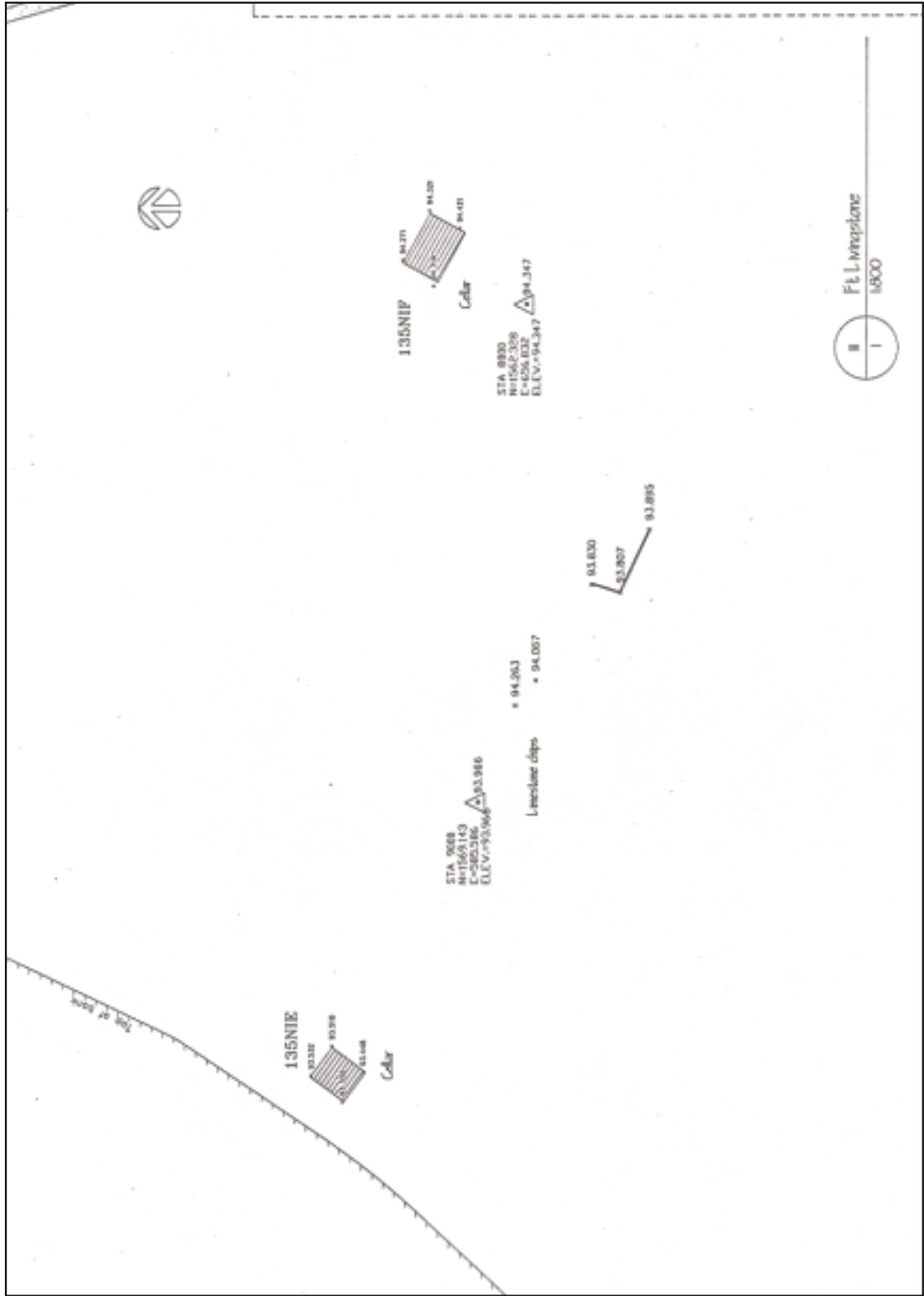


27 Détail des fondations probables d'une structure, située sous le bord de la berge du ruisseau Snake.

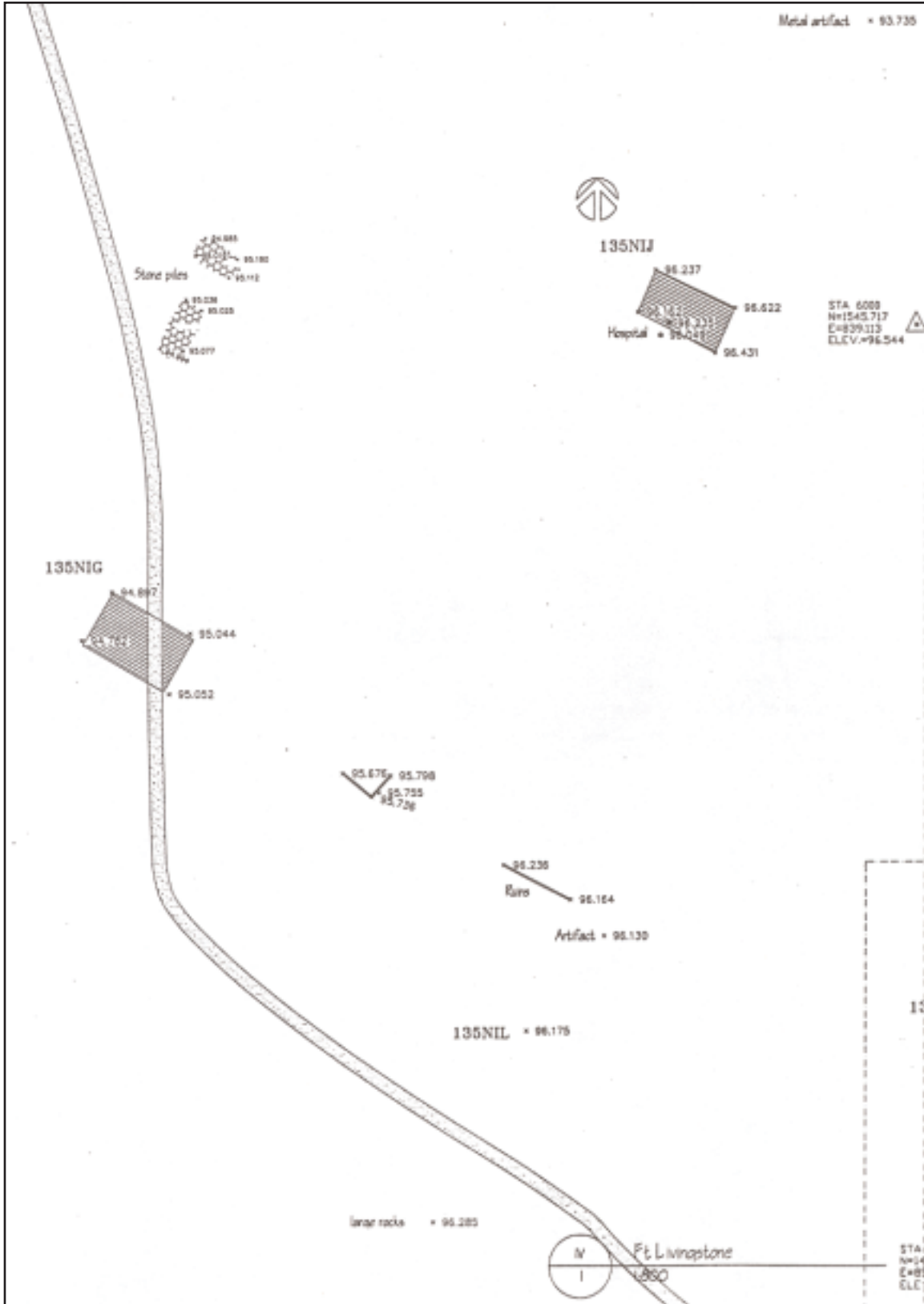
Prøparø par D. McGonigal/G. Shlachletka



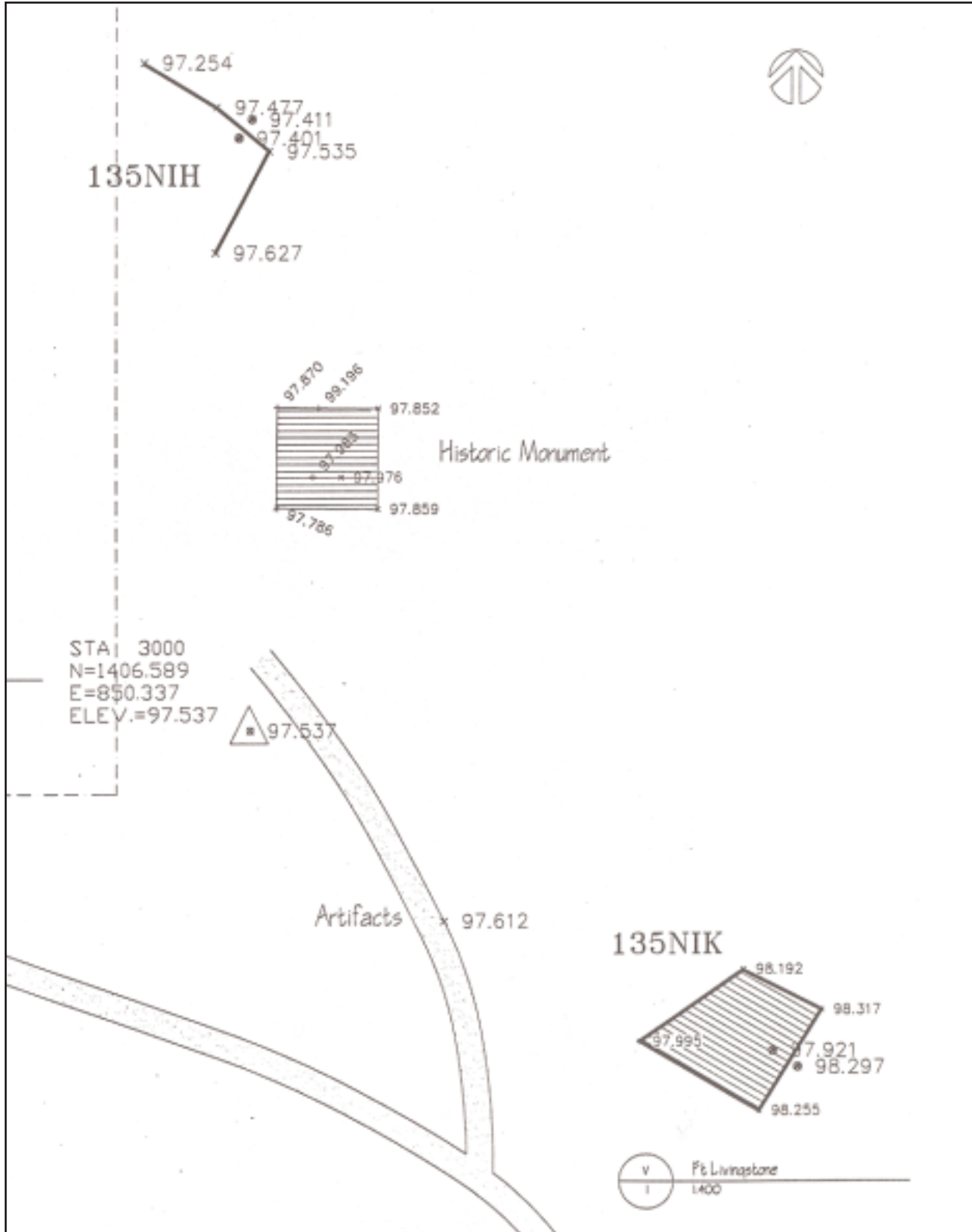
28 Détail de la grande dépression de cave, 135N1A. Prøparø par D. McConigal/G. Shlachletka



29 Détail des vestiges 135NIE et 135NIF. La ligne à angle droit et les éclats de calcaire peuvent se trouver à l'endroit de vestiges structuraux qui n'ont pas été identifiés comme tels sur le terrain. Préparé par D. McConical/G. Shlachletka



30 Détail des vestiges 135N1G, 135N1J et 135N1L. Les lignes épaisses sont des segments de crêtes de terre qui pourraient être des vestiges de bâtiments. La fonction des piles de pierres n'est pas connue. Préparé par D. McGonigal/G. Shlachletk



31 Détail des vestiges 135N1H et 135N1K. Les fouilles exploratoires ont été effectuées entre les petites cibles sur le côté nord du 135N1H. Préparé par D. McDonigal/G. Shlachletka

Nous avons creusé une tranchée à la pelle en travers de la crête de terre, à environ 2,0 mètres à l'ouest du coin de ce vestige. La tranchée traversait complètement la crête, depuis ce qui semble avoir été l'intérieur jusqu'à l'extérieur du bâtiment (fig. 21). La tranchée avait une largeur de 25 cm et une longueur de 200 cm. Depuis le dessus de la crête jusqu'au fond, la tranchée mesurait 31 cm de profondeur. L'extrémité nord de la tranchée avait une profondeur de 19 cm. Dans ce secteur, nous avons trouvé une couche de mortier à 5,5 cm sous la surface, jusqu'à une profondeur de 13 cm. Cette couche de mortier reposait sur une couche de sable d'une épaisseur de 5,0 cm. Ce vestige de sable et de mortier se trouvait du côté extérieur (nord) de la crête. Il peut s'agir des restes d'une isolation au mortier appliquée à l'extérieur du bâtiment. Nous n'avons observé aucun vestige structurel tangible.

Nous avons trouvé des clous taillés à la machine, du verre fondu et un morceau de fonte dans l'excavation. Cinq clous ont été recueillis (numéros d'inventaire 135N1H1-1 à 4), ainsi que quatre morceaux de verre fondu et déformé par la chaleur (numéro d'inventaire 135N1H1-6). Un morceau de fonte (numéro d'inventaire 135N1H1-5) a également été recueilli. Le morceau de fonte est d'une épaisseur uniforme, et il est courbe, ce qui laisse penser qu'il s'agit du fragment d'un chaudron de fonte.

Le vestige 135N1J est une tranchée rectangulaire peu profonde mesurant environ 7,0 m sur 12 m (22 pi x 42 pi), à un endroit où le dessin de Scott montre l'hôpital (fig. 22). Ces dimensions sont presque les mêmes que celles dont fait état Sutherland pour ce bâtiment (cf. Klaus 1962:103). La fondation se trouve au nord de la cour, sur une crête rocheuse peu élevée. C'est la fondation la mieux préservée de celles que nous avons observées, et aussi la plus visible. La tranchée laisse penser que le bâtiment se dressait sur une plateforme de terre et de pierres, construite avec les déblais retirés de la tranchée. En effet, dans le dessin de Julien (fig. 7), l'hôpital semble reposer sur une espèce de plateforme surélevée.

Le vestige 135N1K est formé par les trois côtés d'une excavation rectangulaire peu profonde située au sud-sud-est du monument du lieu. La résidence du commissaire/« maison du gouverneur » s'élevait dans ce secteur (fig. 23 et 24). Les dimensions du vestige sont d'environ 10 m sur 10 m. Dans son inventaire des bâtiments du fort Livingstone, Sutherland affirme que ce bâtiment mesurait 35 pi sur 40 pi (10,6 m x 12 m) (cf. Klaus 1962:102).

Le vestige 135N1L est un groupe d'artefacts mis à jour dans les déblais d'un terrier de rongeur. Il n'y a presque pas de terriers de rongeurs sur ce site, probablement à cause des roches. Cependant, dans celui que nous avons observé, nous avons trouvé dans les déblais plusieurs douilles de cartouche Snider de calibre .577 et des bourres d'argile. Les quatre douilles recueillies sont des cartouches Boxer, à double révolution de clinquant de laiton (Barnes 1980:218). Ces douilles ont reçu les numéros 135N1L1-7 et 135N1L1-8 dans la base de données d'écologie culturelle et naturelle du Centre de services professionnels et techniques. Trois des douilles avaient perdu leurs amorces, tandis que l'amorce de la quatrième était intacte et ne semblait pas avoir été mise à feu. Ceci peut se produire si les douilles chargées ont éclaté dans un feu. La plupart du temps, l'explosion éjecterait cependant les amorces des douilles.

Six bourres d'argile ont été recueillies. Leur numéro d'inventaire archéologique est 135N1L1-9. Il est difficile d'expliquer pourquoi plusieurs de ces artefacts ont été trouvés ensemble, puisqu'ils sont utilisés dans la base de la balle de plomb Snider .577 afin d'en assurer

l'expansion au moment de la mise à feu. Il est cependant normal de trouver ce type de cartouche au fort Livingstone, car la P.C.N.-O. utilisait le fusil Enfield chambré pour cette munition jusqu'en 1885 (Phillips et Kirby 1965:5-8).

RØsumØ

Les traces des structures qui se sont élevées autrefois dans ce site étaient presque invisibles, ce qui est difficile à comprendre étant donné leurs dimensions. Il est cependant possible de présenter une explication préliminaire. Un témoin oculaire qui a visité le site en 1879, cinq ans avant sa destruction par le feu, décrit les bâtiments comme des coquilles vides entourées d'outils rouillés et pourris (Clark 1879, cité par Hawkes 1924:313). Pendant des années après sa destruction, le fort était une source de clous et de ferraille pour les fermiers des environs (Hawkes 1924:313). La récupération de matériaux sur le site est peut-être la raison pour laquelle il est si difficile de distinguer des vestiges structuraux, et aussi pour laquelle il y a si peu d'artefacts à la surface du sol.

Une bonne partie de la surface autrefois occupée par les bâtiments est maintenant cachée par des taillis de trembles. Cette végétation empêche de suivre les traces de fondations potentielles sur le sol sur des distances significatives et de rattacher les segments les uns aux autres de façon à pouvoir identifier les contours complets des bâtiments.

Les Services immobiliers de Parcs Canada ont dressé une carte du site, montrant l'emplacement des vestiges relevés jusqu'ici. Cette carte est conservée à la Section d'écologie culturelle et naturelle du Centre de services professionnels et techniques de Parcs Canada à Winnipeg. Les figures 25 et 27 à 31 sont des détails de cette carte, montrant des vestiges étudiés. Nous savons maintenant avec certitude que le site se trouve tout entier sur des terres qui sont la propriété de Parcs Canada. Une comparaison de cette carte avec les dessins de Henri Julien et de W.J. Scott montre qu'il reste encore bien des détails à trouver et à cartographier. Un certain nombre de vestiges ont été identifiés sur le terrain, mais n'ont pas reçu de numéros de sous-opération. La couverture végétale et les arbres cachent leurs relations possibles avec d'autres vestiges plus évidents. Ce n'est que lorsque la carte a été complétée qu'il a été possible de voir que certains de ces éléments sont des vestiges structuraux probables. D'autres travaux sont nécessaires à cet égard avant qu'on ne puisse préparer une représentation graphique complète du site.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le site est actuellement brouté par le bétail. En conséquence, l'herbe demeure courte, ce qui diminue probablement la menace d'un feu lors des sécheresses. Par contre, les bêtes ont tracé des sentiers sur le site qui atteignent à certains endroits une profondeur de 30 cm (cf. fig. 26). Le piétinement des bêtes a contribué à effacer les signes des bâtiments. Les crêtes que nous avons examinées étaient indistinctes et discontinues, et ceci peut être dû en partie au va-et-vient des bestiaux. Le vestige 135N1C décrit ci-dessus est probablement une fondation de bâtiment qui est utilisée comme piste par les bêtes. Les allées et venues des animaux empêchent la végétation de s'établir, et le vestige continue donc à être soumis à l'érosion, tant par les pattes des animaux que par le ruissellement de l'eau. Ce vestige finira par disparaître s'il continue à être piétiné ainsi.

Le site est utilisé localement comme lieu de parties. Nous avons remarqué plusieurs foyers en surface, avec des signes d'utilisation récente. Le charbon de bois d'origine récente provenant de ces foyers et introduit dans le sol du site peut contaminer les signes archéologiques. Il peut également camoufler les signes de vestiges structuraux de bâtiments, de clôtures, de mâts à drapeau ou de tout autre vestige archéologique en bois carbonisé. Si des vestiges archéologiques d'avant les contacts avec les Européens sont présents — et jusqu'ici, nous n'avons trouvé aucun signe en ce sens — du charbon de bois « nouveau » provenant de ces foyers et introduit dans le sol près d'un foyer ancien fausserait la datation au radiocarbone des cendres provenant de l'ancien foyer.

Un matin, nous avons ramassé environ 30 bouteilles de bière sur le site. Probablement autant avaient été brisées contre le monument du lieu le soir d'avant. Nous n'avons observé que peu de tessons de bouteille pendant notre examen du site, et il est donc probable que quelqu'un des environs se charge du nettoyage. Les quantités de verre que nous avons trouvées sur les lieux le matin après ce qui semble avoir été un party ne seraient certainement pas inoffensives pour le bétail qui broute à cet endroit. Comme les vestiges du fort Livingstone se trouvent proches de la surface du sol, et en certains endroits, parfois même à la surface du sol, et qu'il s'agit d'un site relativement récent en termes archéologiques, il pourrait être difficile de faire la différence entre le verre moderne provenant des fêtes locales et le verre déposé sur le site pendant son occupation par la P.C.N.-O. et le gouvernement des T.N.-O.

Hibernaculum de couleuvres thamnophis

Un hibernaculum de couleuvres se trouve dans les limites du site du fort Livingstone ou à proximité. Historiquement, les couleuvres étaient présentes en nombre incroyable, comme nous en informe un compte rendu de John Macoun datant de 1882 (rapporté par Klaus 1962:96-97), dans lequel il raconte ce qui suit :

Elles (les couleuvres) étaient réunies dans et autour de trois creux en forme de bassin, qui étaient partiellement remplis de très gros rochers et bordés par quelques massifs de buissons. L'herbe sur des perches aux alentours en était remplie, et les roches complètement couvertes. Enroulées sur chacun des buissons, et formant des câbles de l'épaisseur d'une aussière jusqu'à des masses grouillantes de trois pieds de diamètre, se trouvaient des couleuvres de un à cinq pieds de longueur. Autour du creux, mais plus particulièrement du côté ensoleillé, elles s'amoncelaient en grands tas, serrées si étroitement les unes contre les autres qu'on ne pouvait voir que les têtes.

Klaus (1962:106) mentionne également qu'en dehors du dérangement causé par les couleuvres, elles servaient au sport et au divertissement. On organisait des concours pour voir combien de couleuvres pouvaient être capturées en une heure. Dans un cas, on raconte qu'au moins 600 couleuvres avaient été capturées en une heure.

Il y a des signes que cet hibernaculum existe toujours. Le 11 mai 1957, James Bacon, un agent de conservation de la Saskatchewan, a signalé un hibernaculum de couleuvres à environ 200 verges (183 m) au nord-ouest du monument du fort Livingstone (Keith Roney, Royal Saskatchewan Museum 1995, comm. pers.). Une migration de couleuvres a été observée en 1989 près de Norquay, une agglomération à environ cinq milles (8 km) à l'ouest du site (Wedgwood 1989:143-144). L'auteur de ce rapport croyait que les couleuvres qu'il avait observées étaient en route vers l'hibernaculum près de Pelly.

Les couleuvres ont fait l'objet d'au moins deux comptes rendus dans les journaux. Le Regina Leader Post du 28 décembre 1954 a fait état des mêmes anecdotes historiques rapportées ci-dessus. Un rapport plutôt imaginaire a été publié dans l'édition du 10 juin 1961 du Winnipeg Free Press, signé par Gene Telpner, à l'effet que la capitale des T.N.-O. avait peut-être été déplacée à cause des couleuvres (cf. coupures de presse de la SAB).

Lors de nos relevés de 1995, nous n'avons pas observé de couleuvres sur le site, de sorte qu'il reste toujours à déterminer si l'hibernaculum se trouve effectivement sur les terres de Parcs Canada. Comme Parcs Canada est voué à la protection des espèces animales sur ses terres (cf. Patrimoine canadien 1994:33), il est nécessaire de préciser l'emplacement de l'hibernaculum. Il est possible que cet emplacement change d'année en année, et les zones d'utilisation intermittente devraient être protégées si elles se trouvent à l'intérieur des limites du site. Il pourrait se révéler nécessaire de charger une équipe interdisciplinaire de biologistes et d'écologistes d'évaluer l'importance écologique et les besoins de gestion de l'hibernaculum de couleuvres thamnophis.

Bibliographie annotée

Anonyme

1877

« Swan River Barracks », *Canadian Illustrated News*, 30 juin 1877, Montréal.

Barnes, Frank C.

1980

Cartridges of the World. Northfield, Illinois, DBI Books Inc.

Canada

1897

Documents parlementaires, Rapport de 1879 du Secrétaire d'État du Canada, extrait du Rapport du commissaire, Police à cheval du Nord-Ouest, annexe D, p. 24.

Canada. Archives nationales

Dossiers du ministère des Travaux publics. Dossiers n^{OS} 56817, 5014, 53799, 57101.

Coupland, R.T. et J.S. Rowe

1969

« Natural Vegetation of Saskatchewan », dans *Atlas of Saskatchewan*, J.H. Richards et K.I. Fung, dir., Northfield, Saskatoon, University of Saskatchewan, p. 73-77.

Canada. Ministère du Patrimoine canadien

1994

Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada. Ottawa, Parcs Canada.

———. 1994

Rapport sur l'état des parcs 1994. Ottawa, Parcs Canada.

Fleming, Stanford

1880

Report of the C.P.R., 1880, Ottawa, Maclean, Roger and Co.

Hawkes, John

1924

The Story of Saskatchewan and its People,
Chicago/Regina, The S.J. Clarke Publishing Co.

Les chapitres 37 et 38 contiennent des commentaires précieux sur le fort Livingstone et certains citent des comptes rendus de témoins oculaires. Parmi ces derniers se trouve J.W. Scott, dont les esquisses sont à la base de la seule représentation graphique du fort. L'ouvrage contient également une description du site par un témoin oculaire, M. Clark, de Clark's Crossing, en Saskatchewan.

Manitoba. Archives. Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson (HBCA)

Fort Pelly Journal of Daily Events (journal des événements quotidiens du fort Pelly) :

B/159/A/20

Quatre pages datant de 1873, mais sans identification du mois, contiennent des références à la « caserne » et aux policiers qui s'y trouvent. Pas de détails spécifiques sur les événements.

B/159/A/21

Journal de 1876 à 1878 avec de nombreuses références à la « caserne ». Plusieurs pages sont illisibles à cause de l'écriture. Il y a des références (mais pas de détails) à des événements importants survenus à la caserne de la rivière Swan, comme l'arrivée et le départ du lieutenant-gouverneur David Laird. Signalons qu'il existe quelques contradictions apparentes entre les dates consignées dans ce journal et dans les comptes rendus des journaux concernant l'arrivée de David Laird au fort Livingstone.

Longstreth, T. Morris

1927

The Silent Force, New York, The Century Company.

Voir l'index à « Swan River ».

Klaus, J.F.

1962

« Fort Livingstone », Saskatchewan History, vol. 15, p. 93-110.

Un historique bref et concis résumant les circonstances entourant la conception, la construction et l'utilisation de l'établissement. Il règne une certaine confusion dans cet article quant à savoir si Livingstone, la station télégraphique, se trouve à un endroit autre que le fort Livingstone, le quartier général de la P.C.N.-O. Pour certains des renseignements présentés, les sources ne sont pas indiquées.

Macoun, John

1882

Manitoba and the Great Northwest, Guelph, Ontario, The World Publishing Co.

Phillips, R., et S.J. Kirby

1965

« Small Arms of the Mounted Police », *Historical Arms Series*, n^o 6, Museum Restoration Service, Ottawa.

Saskatchewan. Saskatchewan Archives Board (SAB)

Microfilm R2.53. Canada. Archives du ministère des Travaux publics. Comprend les dossiers des archives des Travaux publics mentionnés ci-dessus, ainsi que d'autres ayant trait à la construction du fort et aux critiques formulées.

———. Dossiers de coupures de presse. Comprend quatre articles de journal au sujet de l'histoire du fort Livingstone.

———. Dossier R-E 3359 du fort Livingstone. Comprend les éléments suivants :

- une compilation des données sous forme abrégée par L.H. Thomas, qui semblent extraites de diverses sources;
- une copie d'une lettre de D. Rudkin, Archives publiques du Canada, datée du 24 septembre 1962, à J.H. Archer, dressant une liste des documents dans les Archives publiques qui ont trait au fort Livingstone;
- une lettre signée par J.W. Scott parlant d'une esquisse qu'il a faite et du piquet qu'il a planté à l'emplacement de la maison du gouverneur;
- un dossier transmis à A.M. Sevewright par le ministère des Pêches et des Forêts, contenant des documents du ministère de l'Intérieur traitant de la mise en place d'un panneau par J.W. Scott à cet endroit;
- une carte d'arpentage topographique, datée de 1900, montrant l'emplacement du fort Livingstone;
- des copies du contenu au complet de ce dossier se trouvent dans les dossiers des sites archéologiques à Winnipeg.

Saskatchewan Research Council

1986

Surficial Geology of the Yorkton Area (62M, N) Saskatchewan, Saskatoon.

Southesk, Earl of

1875

Saskatchewan and the Rocky Mountains, Toronto, James Campbell and Son.

Steele, Col. S.B.

1915

Forty Years in Canada, Toronto, McMillan, Goodchild and Stewart.

Thomas, Lewis H.

1956

The Struggle for Responsible Government in the North-West Territories 1870-97, Toronto, University of Toronto Press.

Turner, John Peter

1950

The North West Mounted Police, Ottawa, Imprimeur du Roi, 2 vol.

Voir à l'index du vol. 2, « Detachment, Swan River » et « Headquarters ».

La caserne de la rivière Swan est mentionnée de nombreuses fois tout au long de l'ouvrage.

Tyrell, J.B.

1892

« Report on North-Western Manitoba with Portions of the Adjacent Districts of Assiniboia and Saskatchewan », Commission géologique du Canada, Partie E. Rapport annuel, vol. V, 1889 - 90 - 91, Imprimeur de la Reine, Ottawa.

À la page 106, en décrivant la vallée du ruisseau Snake, l'auteur mentionne en passant :

« La Police à cheval avait une grande caserne qui a été brûlée par un feu de prairie en 1884. L'endroit où s'élevait le fort est maintenant parsemé de bois carbonisé, de morceaux de fer rouillé, etc. ».

Ward, B. Payton

1896

Roughing it in the North-West Territories of Canada Twenty Years Ago, Londres, Warrall and Robey.

Wedgwood, Jim A.

« Migrating Snakes », Blue Jay, vol. 47(3):143-144, Regina. Court compte rendu d'observation de couleuvres près de Norquay migrant vers l'hibernaculum de Pelly, possiblement dans le site du fort Livingstone.